JUSTIFICATION

DE

COLLOT-D'HERBOIS.

JUSTIFICATION

DE

COLLOT-D'HERBOIS.

DEPUIS la journée du 9 au 10 thermidor, mes ennemis, & particulièrement Fréron, ne se lassent point de répandre sur moi & mes deux estimables collègues, Barrère & Billaud-Varennes, es bruits les plus injurieux & les plus contradictoires. Jusqu'ici je n'y ai point répondu, espérant que cela auroit une fin prompte, & me reposant entiérement sur le décret de la Convention nationele qui passoit à l'ordre du jour sur la dénonciation déplacée de Lecointre; mais leur opiniâtreté me force de me justifier à leurs yeux & de détromper le Peuple que les libellistes cherchent à lever contre nous comme ils en ont agi à l'égard du représentant du peuple Carrier.

Je vais donc essayer de répondre le plus victorieusement possible à toutes les inculpations qui me sont faites, & j'espere que mes concitoyens auront quelqu'égards à certaines étourderies que les malveillans appellent crimes & forfaits

Les feuilles courantes parlent de moi envoyé à Lyon, en qualité de représentant du Peuple, & ne craignent pas de dire que je saisis ce moyen avec empressement pour me venger de l'audace de certains insolens qui oserent me siffler à une représentation dans laquelle je leur fis l'honneur de montrer mon talent. Ce ressentiment d'une injure éloignée & oubliée, d'ailleurs indigne d'entrer dans le cœur d'un vrai républicain, étoit-il d'une telle conséquence qu'il demandât la mort de plusieurs milliers d'individus, s'ils n'avoient eu d'ailleurs d'autres faits sur leur compte. En un mot, voilà la maniere dont j'ai géré le tems que j'ai été à Lyon. A mon arrivee, je me fis apporter les

registres de la municipalité ; je fis deux listes séparées, l'une des fabricans & des rentiers les plus riches de Lyon, l'autre de la classe du peuple la moins fortunée. Je fis d'abord instruire le procès des premiers, du nombre desquels se trouvoient Thevenet & plusieurs autres millionnaires, qui, avant la révolte de Lyon, avoient beaucoup subvenus aux besoins de la République & de nos braves défenseurs, mais qui devinrent malheureusement coupables. Etoit-ce par foiblesse, par erreur, étoit-ce de propos délibéré, c'est ce que j'ignore. Enfin, peu furent reconnus innocens, & les complices furent si nombreux, que la guillotine avoit peine à y suffire. Le bruit me vint aux oreilles que Robespierre, Couthon & les directeurs du comité de Salut-public n'étoient pas contens de ma maniere douce de corriger le vice ; je mis dès-lors en usage un autre moyen plus cruel, à l'aveu de

certaines personnes, mais aussi plus expéditif, ce fut la fusillade. J'eusse bien pu imiter Carrier en faisant noyer, mais, afin d'éviter à la République des frais considérables en bateaux à soupapes, en charpentiers, & pour ne pas tant faire souffrir le criminel, je crus devoir recourir à cette forme acerbe. J'écrivis au comité de Salut-public qui ne manqua pas d'approuver ma conduite dans toute son étendue. Il peut se faire que parmi les fusillés & les guillotinés, il se trouvât quelques-uns des individus qui me firent tomber dans mon début sur le théâtre de Lyon, mais je puis protester que c'étoit sans intention & même sans aucune connoissance. Lorsque ma premiere liste fut épuisée, je pris la seconde composant la classe la moins fortunée du peuple, je choisis les plus coupables qui par hasard se rencontrerent les plus riches, & les fit expédier indistinctement, après cinq mi-

nutes d'interrogatoire que je leur faisois subir, seulement pour la forme. Je fis, après ces expéditions, une harangue aux égarés qui restoient, & leur fit sentir combien ils étoient heureux d'avoir eu leur vie confiée entre mes mains. Cette petite sémonce produisit un effet heureux; tout le monde rentra dans le devoir & me remercia du soin que j'avois pris de concilier l'humanité & la clémence avec la justice.

D'un autre côté, on me reproche la destruction des beaux monumens, des fameuses manufactures. Ceux qui me font ces vaines objections me permettront de leur dire que ce n'est pas savoir raisonner; car à quoi servent ces superbes bâtimens, qu'à entretenir le luxe & la splendeur. J'ai voulu par cette voie montrer au peuple que la simplicité vaut mieux que la grandeur, & l'accoutumer à une heureuse modestie. Quant à ces manufactures dont les pos-

sesseurs ont été suppliciés, & qui par la même raison deviennent les biens de la République, il ne tient qu'à la Convention de s'occuper de les faire fleurir. Il est vrai qu'il ne suffit pas de parler, il faut remplacer les fabricans, mais le tems fait tout espérer, & je ne suis pas la cause si les fabricans se sont tournés du mauvais parti ; j'ai fait mon devoir en les punissant. Me voilà, je crois, pleinement justifié, & les libellistes & tous les Fréron de la Convention nationale ne sont point en état de réfuter des preuves d'innocence si publiques & si évidentes.

Ils ont cru qu'à l'égard de mon silence le proverbe seroit conforme : *Qui ne dit rien consent ;* mais comme ils vont être sots en ne sachant pas répondre à une justification si peu équivoque. Maintenant, afin que mes deux collègues Billaud-Varennes & Collot-d'Herbois ne m'accusent pas d'isoler

ma cause de la leur, je vais essayer de répondre pour eux, & je permets à mes concitoyens de me croire aussi criminel qu'eux, si je ne parviens à les faire jouir de toute la justice dûe à leur probité & à leur patriotisme. Cette tâche paroîtra pénible à quelques-uns, mais je ferai ensorte de les détromper entiérement sur le compte de mes deux collègues.

Les intrigans accusent Barrère, qu'ils appellent baron de Vieux-sac, d'avoir nommé seul Robespierre pour membre du comité de Salut-public. Eh! peuvent-ils ignorer qu'à la vérité ce fut Barrère qui le proposa, mais que ce fut la Convention qui l'éleva d'une voix unanime à ce poste honorable. Mais, disent-ils, Barrère profita d'un moment où la Convention n'étoit pas en état de délibérer. Eh, si les députés devoient être présens, pourquoi n'y étoient-ils pas? Barrère étoit-il fait pour les attendre? & qui peut

dire qu'ils ne s'absenterent pas exprès, afin de pouvoir, dans le cas où l'élection ne réussit pas, trouver une défaite tant soit peu valable à leur sortie, en disant qu'ils n'avoieut pas voulu assister à un appe nominal auquel l'intrigue étoit sûre de gagner ?

On accuse encore Barrère d'avoir toujours profité des rapports sur les victoires de nos armées, soit pour faire élire de nouveaux membres, soit pour faire proroger les pouvoirs des comités de Salut-public. Sur le premier chef d'accusation la disculpation est facile, puisque si Barrère étoit toujours le rapporteur, c'est une preuve que le comité de Salut-public avoit confiance en lui, & étoit persuadé que son éloquence ne détérioreroit en rien leur rapport. Quant au second, Barrère ne pouvoit pas s'empêcher de profiter des victoires, puisqu'il ne se passoit pas un jour que nos braves défenseurs n'en remportassent

sur nos ennemis ou ne prisssent quelque place. Pourquoi, disent ces détracteurs, ne faisoient-ils pas leur rapport avant d'annoncer le triomphe des armées et faisoient-ils usage de l'enthousiasme de tous les bons citoyens pour se faire proroger au milieu des plus vifs applaudissemens, qui dans ce tems-là étoient la boussole des pilotes inhabiles du vaisseau de la République ? Je répondrai pour eux à cela qu'il auroit fallu être indifférent pour la joie publique & la prospérité commune que de laisser le peuple en suspens, & de ne pas lui faire connoître sur-le-champ ce qu'il pouvoit & ce qu'il faisoit ; que l'enthousiasme & les applaudissemens ne devoient qu'encourager les représentans & les exciter à refléchir mûrement sur toutes leurs opérations, & que la Convention encore trompée sur les crimes du scélérat Robespierre, croyoit faire le bien en engageant le

comité de Salut-public & de Sûreté-générale à continuer de marcher dans une carriere qui leur étoit si connue, & qu'ils avoient semé jusqu'alors de fleurs.

Vous voyez, citoyens que la Convention nationale ne fut pas trompée comme le disent les Fréron, les Tallien & une infinité de malveillans entraînés par ces deux persécuteurs de la probité & du vrai patriotisme opprimés, lorsqu'elle passa à l'ordre du jour sur la dénonciation de Lecointre de Versailles qu'elle déclara injuste & calomnieuse, vû qu'il n'existoit aucune preuve palpable qui put venir à son appui.

Quant à Billaud, je ne chercherai pas à le justifier ; la justice que je viens de rendre à notre collègue Barrère peut s'étendre jusqu'à lui.

Citoyens, Legendre a encore voulu remettre sur le tapis cette dénonciation absurde & dénuée du moindre sens ;

les piéces ont été envoyées aux comités. La Convention a encore passé à l'ordre du jour ; nouvelle preuve de notre innocence & de la jalousie de nos ennemis à la vue de tous les services que nous avons rendus à la République ; ils sont offusqués du zele actif que nous avons employés pour modérer le caractere cruel de Robespierre. Je vais vous donner encore une nouvelle preuve de la pureté de nos intentions.

Le but de Robespierre étoit de faire tomber sa furéur sur la Convention nationale, ensuite de nous proposer des grades, des honneurs que nous aurions refusé, ainsi que vous pouvez le croire.

Nous cherchâmes d'obord à faire entendre raison à ce tygre ; nous employâmes d'abord les moyens les plus doux d'y réussir. Enfin, le voyant si altéré de sang, nous résolumes de lui sacrifier quelques conspirateurs que nous fimes juger le plus promptement pos-

sible. Ainsi nous entretînmes son appétit sanguinaire jusqu'au moment où ne pouvant sans péril subvenir à ses besoins et à son ambition, nous nous fîmes un devoir de faire tous nos efforts pour le perdre, & nous eûmes le bonheur d'y réussir. Mais vous savez le proverbe, à toute bonne action vient toujours malencontre, & un de nos collègues, celui même qui contribua le plus après nous, à abattre le tyran, un de nos collègues, dis-je, Lecointre de Versailles, n'a pas craint de verser sur la réputation de trois représentans du peuple le poison amer de la calomnie.

Citoyens, Lecointre de Verssailles, avec l'approbation des comités, vient de faire paroître une brochure contenant, dit-il, les pièces justificatives à l'appui de sa dénonciation

Méfiez-vous de ces moyens absurdes que nos ennemis emploient pour nous perdre. Souvenez-vous des services dont

la patrie nous est comptable ; songez que la perte de trois représentans du peuple comme nous mettroit le deuil dans toute la République.

Je vous engage cependant à acheter cette brochure ; si elle ne vous sert à vous détromper à notre égard, au moins vous donnera-t-elle toutes les notions nécessaires à un bon républicain pour porter un jugement sain & équitable.

P. BOZOUR.

De l'Imprimerie de la Vérité, rue du Puits-qui-parle